

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration de la **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE (Énercycle)** tenue par vidéoconférence, le **jeudi, vingtième jour du mois de janvier deux mille vingt-deux (20 janvier 2022), SEIZE HEURES TROIS MINUTES (16 H 03)**, à laquelle sont présents :

**Monsieur Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan

**Monsieur Réjean Carle**, Représentant de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Luc Dostaler**, Représentant de la MRC des Chenaux

**Monsieur Paul Labranche**, Représentant de la MRC de Mékinac

**Madame Nancy Mignault**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé

**Monsieur Daniel Cournoyer**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières

**Monsieur Guy Simon**, Représentant d'office de la MRC des Chenaux

**QUORUM**

**Formant quorum**, sous la présidence de **Michel Angers**, Président et Représentant de la Ville de Shawinigan.

**Rés.: 2022-01-5287**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente session qui se détaille ainsi :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 décembre 2021
5. Changement(s) lié(s) aux ressources humaines
6. Autorisation d'acquisition de deux (2) véhicules (DDP-2021-207)
7. Autorisation de signature d'un addenda au contrat de service conclu avec Services Matrec le 25 février 2014
8. Octroi de la demande de prix DDP-2021-205 pour l'ingénierie des travaux au garage et au local des techniciens
9. Octroi de la demande de prix DDP-2021-206 pour l'architecture au garage et au local des techniciens
10. Période de questions
11. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

**Rés.: 2022-01-5288**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL / SÉANCE ORDINAIRE DU  
16 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil d'administration d'Énercycle tenue le 16 décembre 2021.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-01-5289**

**CHANGEMENT(S) LIÉ(S) AUX RESSOURCES HUMAINES**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu d'approuver la liste de changement(s) lié(s) aux ressources humaines pour le mois de janvier 2022, telle que signée par monsieur Stéphane Lemire, directeur des affaires juridiques et greffier.

Adoptée à l'unanimité

**Rés.: 2022-01-5290**

**AUTORISATION D'OCTROI POUR L'ACQUISITION DE  
DEUX (2) VÉHICULES (DDP-2021-207)**

Il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR LUC DOSTALER**, Représentant de la MRC des Chenaux, et résolu d'entériner la signature par l'administration d'Énercycle, le 7 janvier 2022, d'un contrat de vente conditionnel portant sur l'acquisition d'une camionnette Ford Maverick de l'entreprise St-Onge Ford pour un montant de 34 880,00 \$, taxes en sus. Ce contrat de vente conditionnelle est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Il est également résolu d'autoriser l'administration à signer un second contrat de vente conditionnel portant sur l'acquisition d'une camionnette Ford Maverick de l'entreprise Automobile J.P. Yergeau inc., et ce, sous réserve que le montant du contrat n'excède pas l'estimation préalable, taxes en sus.

Il est également résolu d'autoriser le président ou la directrice des finances et trésorière ou le directeur des affaires juridiques et greffier à signer tout document afférent à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-01-5291

**AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN ADDENDA AU  
CONTRAT DE SERVICE CONCLU AVEC SERVICES  
MATREC LE 25 FÉVRIER 2014**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR PAUL LABRANCHE**, Représentant de la MRC de Mékinac, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'autoriser le directeur des affaires juridiques et greffier à signer pour et au nom d'Énercycle, un addenda substantiellement conforme au projet d'addenda, daté du 14 janvier 2022, et ce, afin de modifier le contrat de service conclu avec Services Matrec inc. le 25 février 2014.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-01-5292

**OCTROI DE LA DEMANDE DE PRIX DDP-2021-205 POUR  
L'INGÉNIEURIE DES TRAVAUX AU GARAGE ET AU LOCAL  
DES TECHNICIENS**

ATTENDU les prix soumis suite à la demande de prix DDP-2021-205 pour l'ingénierie des travaux au garage et au local des techniciens :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
Tetra Tech	s.o.
Pluritec	86 650 \$
Francis Paré, ing. / Enerco Groupe-conseil	67 790 \$
Consultants Mesar	91 180 \$
Larocque Cournoyer	39 400 \$

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MONSIEUR RÉJEAN CARLE**, Représentant de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2021-205 pour l'ingénierie des travaux au garage et au local des techniciens à l'entreprise Larocque Cournoyer pour un montant de 39 400 \$, taxes en sus, selon les termes et conditions de la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

INIT. PRÉS.

**PROCÈS-VERBAUX DE LA RÉGIE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MAURICIE**

INIT. SEC.

Rés.: 2022-01-5293

**OCTROI DE LA DEMANDE DE PRIX DDP-2021-206 POUR  
L'ARCHITECTURE AU GARAGE ET AU LOCAL DES  
TECHNICIENS**

ATTENDU les prix soumis suite à la demande de prix DDP-2021-206 pour l'architecture au garage et au local des techniciens :

<b>Entreprises</b>	<b>Prix (taxes en sus)</b>
Doucet et Turcotte, Architectes	14 500 \$
Nabi-Tek/Michel Pellerin, Architecte	s.o.
BLH Architectes	s.o.
Renée Tremblay, Architecte	s.o.
Jacques et Gervais, Architectes	s.o.
Atelier Bilodeau, Architectes	s.o.
François Héroux, Architecte	s.o.

ATTENDU l'analyse et les recommandations de l'administration ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, appuyé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, et résolu d'octroyer le contrat DDP-2021-206 pour l'architecture au garage et au local des techniciens à l'entreprise Doucet et Turcotte, Architectes pour un montant de 14 500 \$, taxes en sus, selon les termes et conditions de la demande de prix.

Adoptée à l'unanimité

Rés.: 2022-01-5294

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par **MADAME NANCY MIGNAULT**, Représentante d'office de la MRC de Maskinongé, appuyé par **MONSIEUR DANIEL COURNOYER**, Représentant de la Ville de Trois-Rivières, et résolu de lever l'assemblée à seize heures huit minutes (16h08).

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRÉTAIRE**